EXPOSITIONS CANINES SPÉCIALES RETRIEVERS AVEC CAC

50 ANS
GROUPE ROMAND DU RCS

Montricher VD – Cantine des Ages

Samedi 24.04.2027 : La Romandie
Dimanche 25.04.2027 : La Nationale Lémanique

Juges : Valérie MATIVON (FR) & Carole CATESSON (FR)



Informations : www.retriever-romand.ch
Inscriptions : www.onlinedogshows.eu

Groupe Romand

PURINA PRO PLAN

Dates / *Daten* :
Samedi / *Samstag* 24.04.2027 Dimanche / *Sonntag* 25.04.2027

Expositions / *Ausstellungen* :
La Romandie La Nationale Lémanique
Expositions avec CAC / *Ausstellungen mit CAC*

Lieu / *Ort* :
1147 Montricher (VD)
Cantine des Ages
Chemin des Ages 22, 1147 Montricher
46°36'04.4"N 6°22'11.5"E

Organisation / *Organization* :
Comité du Groupe Romand du RCS / *Vorstand der Groupe Romand des RCS*

Juges, races / *Richtern, Rassen* :

Mme Valérie Mativon FR – affixe : du Château de Bigny (LR)

Samedi / *Samstag* 24.04.2027
Flat Coated Retriever
Golden Retriever

Dimanche / *Sonntag* 25.04.2027
Chesapeake Bay Retriever
Curly Coated Retriever
Labrador Retriever
Nova Scotia Duck Tolling Retriever

Mme Carole Catesson FR - affixe : du Domaine de Maliba (FCR)

Samedi / *Samstag* 24.04.2027
Chesapeake Bay Retriever
Curly Coated Retriever
Labrador Retriever
Nova Scotia Duck Tolling Retriever

Dimanche / *Sonntag* 25.04.2027
Flat Coated Retriever
Golden Retriever

Juges sous réserve de modification / *Richteränderungen vorbehalten*

Programme / *Tagesprogramm* :
08h30 Arrivée des chiens, contrôle vétérinaire / *Einlass der Hunde, Veterinärkontrolle*
09h30 Début des jugements / *Beginn des Richtens*

Inscriptions / *Meldescheine* :
en ligne sur / *Online* : www.onlinedogshows.eu

Seules les inscriptions en ligne sont acceptées / *Nur Online-Registrierungen werden akzeptiert*

Informations, liens / *Info, links* :
www.retriever-romand.ch
www.retriever.ch

Délai d'inscription / *Meldeschluss* : 1er délai / *1. Frist* : **21.03.2027**
dernier délai / *letzte Frist* : **11.04.2027**

Tarif d'inscription par jour / *Meldegebühren pro Tag* :

Classes / *Klasse* : Jeune, intermédiaire, ouverte, utilité et champion / *Jugend, Zwischen, Offene, Gebrauch und Champion*

	1er délai / *1. Frist* 21.03.2027	dernier délai / *letzte Frist* 11.04.2027
1er chien / *1.Hund*	CHF 65.00 € 73.00	CHF 75.00 € 84.00
2ème chien / *2. Hund*	CHF 55.00 € 62.00	CHF 65.00 € 73.00
chien suivant / *nächster Hund*	CHF 45.00 € 51.00	CHF 55.00 € 62.00

Classe : puppy, très jeune et vétéran / *Klasse : Welpen, Jüngsten und Veteran*

par chien / *nach Hund*	CHF 30.00 € 34.00	CHF 30.00 € 34.00

Prix souvenir / *Erinnerungspreis* : A chaque participant / *für jeden Teilnehmer*

Cantine / *Die Kantine :* Tenue par le Groupe Romand, il est proposé chaque jour un menu de midi, et toute la journée petites restaurations, boissons, cafés et thés.
wird von der Groupe Romand betrieben und bietet täglich ein Mittagsmenü sowie den ganzen Tag über Snacks, Getränke, Kaffee und Tee an.



Valérie Mativon (FR) - Affixe : du Château de Bigny (LR)



Eleveuse de Labradors sous l'affixe «DU CHATEAU DE BIGNY» depuis 2014, passionnée d'animaux depuis ma tendre enfance durant laquelle j'ai évolué au sein du monde équin.

Déjà bercée au sein de l'élevage par la sélection et les poulinages, ma passion été bien présente. Les premiers Labradors avec lesquels j'ai évolué étaient ceux de la famille.

Ma passion pour cette race merveilleuse était née, un labrador devait partager ma vie !

Puis après avoir contacté le RCF qui m'indiqua les éleveurs ayant des portées disponibles j'ai acquis ma première Labrador chocolat, « SOCCO DE LA PELLOUSERY ».

Déjà compétitrice dans l'âme, j'arpentai tous les week-end les Concours de Sauts d'Obstacles de France.

Lors du CONTRY SHOW qui se déroulait sur l'hippodrome de Longchamps, j'ai trouvé le stand du RCF, SOCCO a été confirmée et j'ai adhéré au Club.

Puis déménagement dans le Berry au Château de Bigny et rencontre avec la déléguée RCF18 (Cher).

Grace à cette rencontre, j'ai mis un pied dans l'éducation au travail de mes chiens puis passage du TAN, épreuve A et sélectif B, sorties enfField trial, ICP et participations aux expositions où j'ai eu la chance de croiser d'autres passionnées qui m'ont transmis leurs connaissances.

Mon but a toujours été de préserver les capacités de rapport de cette merveilleuse race tout en respectant le standard : pas trop lourd, pas trop léger.

Cette optique de sélection m'a permis d'obtenir mes premiers chiens recommandés, APACHE, ERA, HIPPIE…Puis APACHE a obtenu la cotation 6 « Elite A ».

Une valeur qui me tient à cœur de produire des chiots BEAUX et BONS ! Mon élevage est élevage sélectionné et recommandé par le RCF et la SCC.

Aujourd'hui, je suis honorée et heureuse d'être invité à venir juger en Suisse.
Au plaisir de vous rencontrer vous et vos retrievers.

Valérie MATIVON

I have been breeding Labradors under the kennel name 'DU CHATEAU DE BIGNY' since 2014, and have been passionate about animals since my early childhood, which I spent immersed in the world of horses.

Having already been immersed in the world of breeding through selection and foaling, my passion was very much alive. The first Labradors I grew up with were my family's.

My passion for this wonderful breed was born – a Labrador simply had to be part of my life!

Then, after contacting the RCF, who put me in touch with breeders with litters available, I acquired my first chocolate Labrador, 'SOCCO DE LA PELLOUSERY'.

Already a competitor at heart, I spent every weekend travelling to show jumping competitions across France.

At the COUNTRY SHOW, held at the Longchamps racecourse, I found the RCF stand; SOCCO was certified and I joined the Club.

I then moved to the Berry region, to the Château de Bigny, where I met the RCF18 (Cher) representative.

Thanks to this encounter, I took my first steps into training my dogs for working trials, followed by the TAN, Class A and Selective Class B tests, field trials, ICP events and participation in dog shows, where I was lucky enough to meet other enthusiasts who shared their knowledge with me.

My aim has always been to preserve the working abilities of this wonderful breed whilst adhering to the standard: not too heavy, not too light.

This breeding philosophy enabled me to produce my first recommended dogs: APACHE, ERA, HIPPIE… Then APACHE achieved a 'Elite A' rating.

It is a priority close to my heart to produce puppies that are both BEAUTIFUL and GOOD! My kennel is selected and recommended by the RCF and the SCC.

Today, I am honoured and delighted to have been invited to judge in Switzerland.

I look forward to meeting you and your Retrievers.

Valérie MATIVON

Version en anglais traduit du texte original en français, avec DeepL.com :

Carole Catesson (FR) - Affixe : du Domaine de Maliba (FCR)

Chers exposants et passionnés des retrievers,



Je tiens à remercier le groupe Romand du Retriever Club Suisse pour l'invitation.

Mon parcours cynophile a débuté en 1999, où je travaillais en Espagne pour préparer aussi bien en beauté qu'en travail les deux races principales de l'élevage (Berger Allemand et Malinois).

À mon retour en France, j'ai poursuivi mes études à Maisons-Alfort et obtenu mon diplôme d'ASV niveau V.

C'est au cours de cette période que j'ai découvert le Flat-Coated Retriever, une race qui a immédiatement trouvé une place particulière dans mon parcours.

Parallèlement à mes études, je partageais déjà mon quotidien avec une malinoise, avec laquelle mon objectif était clair : pratiquer le sport canin à haut niveau et créer mon propre élevage.

En 2002 est née la première portée sous l'affixe «du Domaine de Maliba».

Très investie dans le travail, j'ai participé à de nombreux concours en RCI (IGP aujourd'hui), tout en validant plusieurs examens (monitrice de club, commissaire de terrain).

J'ai conduit plusieurs chiens à différents niveaux de compétition, notamment Téquila du Domaine de Maliba, avec laquelle j'ai joué en échelon 3 et en sélectifs, qualifiée à plusieurs Coupes de France et remporté plusieurs titres de Championne de région.

En 2012, ma première Flat-Coated Retriever est arrivée. Depuis, je présente mes chiens principalement en expositions de beauté mais également sur les terrains de travail, en BICP et en Field Trial, avec une ligne de conduite constante : élever des chiens à la fois beaux, équilibrés et fonctionnels. Toute ma vie s'articule autour de mes chiens. J'ai la chance de partager cette passion avec ma fille, qui prend plaisir à handler mes chiens lors des week-ends d'exposition.

Aujourd'hui, juge de conformité au standard pour les six retrievers, je mets mon expérience d'éleveuse et d'utilisatrice au service de ces races que j'affectionne profondément, avec le souci de préserver leurs aptitudes, leurs morphologies et leurs caractères.

A très vite sur les rings, je me réjouis de vous y retrouver.

Carole CATESSON
Éleveuse – Utilisatrice – Juge de conformité au standard (Retrievers)

Dear exhibitors and retriever lovers,

I would like to thank the Romand group of the Swiss Retriever Club for the invitation.

My journey in the world of dogs began in 1999, when I was working in Spain, training the kennel's two main breeds – German Shepherds and Malinois – for both conformation and working trials.

On my return to France, I continued my studies in Maisons-Alfort and obtained my Level V ASV qualification.

It was during this period that I discovered the Flat-Coated Retriever, a breed that immediately took on a special place in my life.

Alongside my studies, I was already sharing my daily life with a Malinois, and my goal was clear: to compete in dog sports at a high level and to set up my own kennel.

In 2002, the first litter was born under the 'du Domaine de Maliba' affix.

Deeply committed to my work, I took part in numerous RCI (now IGP) competitions, whilst also passing several exams (club instructor, field judge).

I have handled several dogs at various levels of competition, notably Téquila du Domaine de Maliba, with whom I competed at Level 3 and in selection trials, qualifying for several French Cups and winning several regional championship titles.

In 2012, my first Flat-Coated Retriever arrived. Since then, I have been showing my dogs mainly at dog shows but also at working trials, BICP events and field trials, always guided by the same principle: to breed dogs that are beautiful, well-balanced and functional. My whole life revolves around my dogs. I am fortunate to share this passion with my daughter, who enjoys handling my dogs at show weekends.

Now a conformation judge for all six retriever breeds, I put my experience as a breeder and handler to good use for these breeds that I love so dearly, with a focus on preserving their abilities, conformation and temperaments.

See you soon in the show rings – I look forward to meeting you there.

Carole CATESSON
Breeder – Handler – Conformation Judge (Retrievers)

Version en anglais traduit du texte original en français, avec DeepL.com :

Réglement d'exposition :

1. L'exposition est organisée conformément au RE de la SCS. Sur demande, celui-ci peut être obtenu directement auprès du Secrétariat de la SCS, Sagmattstrasse 2, case postale, CH-4710 Balsthal (ou être imprimé sous le format PDF sur le site de la SCS sous www. skg.ch). Le CAC et le Réserve-CAC sont attribués selon le règlement de la SCS.

2. Après le 2ème délai d'inscription, l'exposant sera informé si son chien a été accepté ou refusé. Tous les papiers d'exposition nécessaires seront remis à l'exposant au secrétariat du jour de l'exposition.

3. L'organisateur assure les chiens exposés contre les risques de dommages résultant d'incendies et d'explosion (max. de CHF. 2000.-) ; la direction de l'exposition n'est pas responsable d'autres dommages ou pertes (vols, fugues, blessures, etc.).

4. Par sa signature sur le bulletin, l'exposant s'engage à payer la finance d'inscription et déclare connaître le règlement des expositions de la SCS.

5. L'inscription d'un chien dans plusieurs classes n'est pas autorisée.

6. Une photocopie du certificat d'ascendance doit être jointe à chaque bulletin d'inscription.

   Classe Champion : photocopie des preuves des titres de champion.

   Classe utilité : photocopie de l'attestation de la fédération nationale, certifiant que le chien a obtenu les qualifications exigées.

7. **Préparation des chiens :**

   Mise à part le toilettage au peigne et à la brosse, toute autre préparation ou manipulation des chiens, par quelque moyen ou artifice que ce soit est interdite dans le cadre de l'exposition. Il en va de même pour l'utilisation d'une potence destinée à immobiliser le chien. Le papillotage ou le tressage du poil des chiens sont interdits.

8. **Amener des chiens (chiots)**

   Il est interdit d'amener des chiots âgés de moins de trois mois. Des chiots de 3 à 6 mois sont acceptés uniquement sur présentation de la preuve écrite (carnet d'animal domestique ou vaccination) de la protection de vaccination complète. Il est interdit d'amener des chiens non inscrits dans l'enceinte de l'exposition, dans le but de les vendre.

9. **Vaccinations**

   Exposant suisse :

   L'obligation de la vaccination antirabique a été abolie. Cependant, si vous désirez protéger votre chien, nous vous recommandons de le faire vacciner contre la rage, la maladie de carré, l'hépatite virale contagieuse, la leptospirose, la parvovirose et la toux du chenil.

   Exposant étranger :

   Veuillez observer les prescriptions concernant l'entrée en Suisse. Le certificat vétérinaire de vaccination contre la rage est indispensable. La vaccination doit intervenir au moins 30 jours avant le passage de la frontière et sa validité ne doit pas dépasser un an.

10 **Comportement des chiens**

   Il n'y aura pas de boxes à disposition. Si vous désirez garder vos chiens auprès de vous, tenez-les en laisse et veillez à la propreté du terrain. Des toilettes pour chiens, des sacs à déchets et des poubelles en nombre suffisant seront à disposition. Merci d'avance.

11 **Classe Vétérans**

   Les mâles castrés peuvent être exposés dans la classe vétéran.

Ausstellungsreglement :

1. *Die Ausstellung wird nach des AR und AB/AR der SKG durchgeführt. Diese können direkt beim Sekretariat des SKG, Sagmattstrasse 2, case postale, CH-4710 Balsthal, bezogen werden (oder kann auf des Webseite des SKG, in Format PDF www.skg.ch geladen werden). CAC und ResCAC werden nach den Bestimmungen der SKG vergeben.*

2. *Nach dem 2. Meldeschluss erhält der Aussteller die Mitteilung, ob sein Hund angenommen oder zurückgewiesen ist. Alle notwendigen Ausstellungspapiere werden am Ausstellungstag im Sekretariat ausgehändigt.*

3. *Die AL versichert die ausgestellten Hunde gegen Schädigung durch Feuer oder Explosion (max. FR. 2000.-); sie übernimmt aber keinerlei Haftung für andere Schäden oder Verluste (Diebstahl, Entlaufen, Verletzungen usw.).*

4. *Mit der Einsendung des Meldescheines verpflichtet sich der Tierhalter zur Bezahlung des Standgeldes. Er erklärte, das AR und AB/AR der SKG zu kennen.*

5. *Eine Meldung des gleichen Hundes in mehreren Klassen ist nicht zulässig.*

6. *Jeder Meldung ist eine Fotokopie der Abstammungsurkunde beizulegen.*

   ***Championklasse:** Fotokopie des Championausweises*

   ***Gebrauchshundeklasse:** Fotokopie des Bestätigung des zuständigen Landesverbandes über eine erfolgreich bestandene Gebrauchshundeprüfung.*

7. ***Zurechtmachen der Hund***

   Ein über das Kämmen und Bürsten hinausgehendes Zurechtmachen von Hunden unter Verwendung jeglicher Mittel und Hilfen ins untersagt. Gleiches gilt für das Halten eines Hundes an einem so genannten Galgen. Das Wickeln oder Einflechten der Haare ist auf der Ausstellung verboten.

8. ***Mitbringen von Hunden***

   Das Mitbringen von Welpen unter drei Monaten ist generell verboten. Das Mitbringen von Welpen von drei bis sechs Monaten ist nur dann zugelassen, wenn des schriftliche Nachweis über des vollständigen Impfschutz (mittels Heimtier- oder Impfausweis) erbracht werden kann. Das Mitbringen von nicht zur Ausstellung gemeldeten Hunden jeglichen Alters auf das Ausstellungsgelände mit Zweck diese zu veräussern, ist untersagt.

9. ***Impfungen***

   Aussteller aus der Schweiz :

   Das Tollwut-Schutzimpfungsobligatorium wurde aufgehoben. Zum Schutze ihres Hundes empfehlen wir ihnen jedoch, diesen gegen Tollwut, Staupe, Hepatitis, Leptospirose, Parvovirose und Zwingerhusten impfen zu lassen.

   Aussteller aus dem Ausland :

   Beachten Sie die Einreisebestimmungen in die Schweiz. Tierärztliches Tollwutimpfzeugnis an der Grenze unbedingt erforderlich. Die Impfung muss mindestens 30 Tage vor Grenzübertritt erfolgt sein und darf nicht älter als ein Jahr sein.

10. ***Verhaltensregeln***

   Es stehen keine Boxen zur Verfügung. Die Hunde sind auf dem ganzen Ausstellungsgelände an der Leine zu führen. Bitte sorgen sie dafür, dass das Gelände nicht verunreinigt wird. Versäuberungsplätze, Abfallkübel und Kotaufnahmesäcke stehen zur Verfügung.

11. ***Veteranenklasse***

   In der Veteranenklasse dürfen kastrierte Rüden ausgestellt werden.